



Ville de Lausanne

Service des écoles
et du parascolaire

Aides individuelles



En bref...

→ L'école est gratuite. Cependant, pour les repas et certaines activités extraordinaires, une participation financière est demandée aux parents.

Demande de subside

Pour les prestations qui ne sont pas facturées en fonction du revenu des parents, des subsides peuvent être demandés :

www.lausanne.ch/aide-financiere-ecole

Les formulaires peuvent également être obtenus auprès des secrétariats des écoles.

En cas de besoin, la personne chargée de l'assistance sociale de l'école peut apporter son soutien pour remplir les informations demandées.

Les subsides peuvent être demandés pour :



Les camps scolaires et
les voyages d'étude



Les devoirs accompagnés
(DAC)



Les repas au réfectoire
pour les élèves
de la 9S à la 11S



Les séjours aux fermes
pédagogiques

→ **INFORMATIONS**

Service des écoles et du parascolaire
Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers
Place Chauderon 9 – 1003 Lausanne
021 315 64 11

